



Boulangier m'envoie un devis pour réparation produit sous garantie

Par Yassa

Bonjour,

Je suis toujours sous garantie chez Boulangier suite à l'achat d'un macbook pro en 07/2020.

Cela fait 2 mois que je ne l'ai pas utilisé et j'ai un problème de mécanisme sur le clavier (diagnostic fait par un expert Apple en Apple Store qui affirme que le problème survient du clavier.

Quand j'ai appelé Boulangier, car je n'ai pas eu de nouvelles depuis une semaine, on me dit qu'on m'a envoyé un devis de 750 euros car mon mac a une petite bosse sur le boîtier. J'ai été surpris car le problème n'a aucun rapport avec cela.

J'ai envoyé un mail avec tout les détails et les informations en ma possession en citant l'article L. 217-4 et suivants du code de la consommation et je suis dans l'attente d'une réponse.

Qu'en pensez vous de tout ça ?

Merci d'avance pour vos retours !

Par ninakorina

Bonjour,

De toute évidence il y a un cafouillage de leur part, la meilleure chose à faire est d'attendre qu'ils reviennent vers vous. Si vous êtes pressé car vous avez besoin de votre ordinateur, je vous conseille de vous rendre directement dans le magasin où vous avez acheté votre ordinateur.

Autrement, vous ne disposez plus de la garantie Apple sur cet ordinateur ?

Par ailleurs, je ne suis pas certaine que l'article L217-4 soit valable pour des dysfonctionnements qui interviennent longtemps après l'achat. Il faut surtout consulter les clauses de votre contrat de garantie avec Boulangier pour voir ce qu'elles couvrent concrètement.